



## **Groupe socialiste aux Chambres fédérales**

### **Approvisionnement en gaz et en électricité pendant l'hiver 2022/2023 et suivants**

# **Sécurité de l'approvisionnement en hiver : le Conseil fédéral doit agir**

## **Mesures à court et moyen terme**

## Table des matières

<b>1</b>	<b>Introduction : difficultés probables pour cet hiver et les suivants</b>	<b>3</b>
<b>2</b>	<b>Une dépendance envers les réseaux européens pour les importations de gaz et l'électricité</b>	<b>4</b>
2.1	Absence de stockage de gaz en Suisse	4
2.2	La situation en matière d'électricité	5
2.3	Pas d'importations sans coopération et solidarité avec l'Europe	5
<b>3</b>	<b>Les risques concrets pour l'hiver 2022/2023</b>	<b>6</b>
<b>4</b>	<b>Hiver 2022/2023 : l'indispensable planification</b>	<b>6</b>
<b>5</b>	<b>Pour une stratégie d'anticipation et de solidarité pour l'hiver 2022/2023</b>	<b>7</b>
5.1	Quatre mesures de réduction de consommation à mettre en vigueur dès le début l'hiver	8
	Mesure à court terme #1 : Programme « quick-win » de remplacement d'appareils électriques dépassés et inefficaces	8
	Mesure à court terme #2 : Substitution du gaz par du mazout dans l'industrie et le chauffage à distance	8
	Mesure à court terme #3 : Légère réduction de la consommation de gaz dès le début de la saison de chauffage	8
	Mesure à court terme #4 : obtenir des accords de solidarité avec les pays voisins	9
5.2	Quatre mesures additionnelles de réduction de consommation à prendre temporairement en cas de survenance de la crise	9
	Mesure à court terme #5 : réduction temporaire supplémentaire de la température des bâtiments chauffés au gaz	9
	Mesure à court terme #6 : Interruption temporaire du gaz dans l'industrie	9
	Mesure à court terme #7 : Réduction temporaire de la consommation d'électricité pour le chauffage	10
	Mesure à court terme #8 : Appel à la réduction temporaire d'autre usages de l'électricité	10
<b>6</b>	<b>Formation et d'investissements : mesures avec des effets importants d'ici 2025</b>	<b>10</b>
6.1	Mesure à moyen terme #1 : obligation ciblée de photovoltaïque sur certains toits selon le modèle européen	10
6.2	Mesure à moyen terme #2 : loi urgente pour la construction rapide de 3 GW de photovoltaïque en altitude	11
6.3	Mesure à moyen terme #3 : intérêt national pour les 15 projets de stockage hydroélectrique approuvés par la table ronde	11
6.4	Mesure à moyen terme #4 : campus national de la transition énergétique	12
6.5	Mesure à moyen terme #5 : Lancement d'un programme national « power-to-gaz »	12
6.6	Mesure à moyen terme #6 : participer aux projets européens de relocalisation de la production industrielle	12
<b>7</b>	<b>Conclusion : agir cet été !</b>	<b>13</b>

## 1 Introduction : difficultés probables pour cet hiver et les suivants

Dans le contexte géostratégique difficile que nous connaissons avec la guerre en Ukraine, la dépendance de la Suisse aux importations d'énergies fossiles représente un risque majeur. Il s'agit non seulement d'un risque de coûts, mais aussi d'interruption partielle ou totale de l'approvisionnement en gaz et éventuellement, par ricochet, d'un manque d'électricité. La probabilité est élevée d'affronter une véritable pénurie de gaz l'hiver prochain, voire des problèmes d'approvisionnement d'autres agents énergétiques.

Il apparaît clairement que l'approvisionnement énergétique est une composante centrale de la politique de sécurité. Nous dépendons à 100 % de l'étranger pour nos importations d'énergies fossiles, lesquels proviennent très souvent de régime autocratiques ou qui ne respectent pas les droits humains (pas uniquement en Russie). Cette dépendance contribue au financement de guerres et nous empêche d'avancer sur le plan climatique. Dans une perspective à long terme, il est évident que seul le passage aux énergies renouvelables et l'accroissement de l'efficacité énergétique permettront de surmonter cette situation. Ce constat n'est d'ailleurs pas nouveau : il figurait déjà dans le programme<sup>1</sup> du Parti socialiste suisse de 1982 ! Quarante ans plus tard, l'objectif de la transition énergétique a d'ailleurs été encore rappelé dans une résolution du congrès du PS Suisse du 5 février 2020<sup>2</sup>.

La situation est aggravée par le sous-investissement de ces dernières années : il apparaît clairement que la Suisse a réagi beaucoup trop lentement à la situation face à l'évidence de l'urgence climatique et au vieillissement des centrales nucléaires. Elle est en retard en matière d'assainissement des bâtiments, de remplacement des chauffages, de modernisation de l'industrie et de déploiement des nouvelles énergies électriques renouvelables.

Le Parti socialiste suisse a fait de nombreuses propositions pour avancer dans ce sens. Parfois, elles ont été retenues, mais trop souvent à une échelle insuffisante, et trop tardivement. En particulier, la confiance excessive dans la capacité du libre marché à déclencher des investissements a paralysé les discussions politiques.

Récemment, le Conseil fédéral, sous l'impulsion de la conseillère fédérale Simonetta Sommaruga, a fait plusieurs propositions adéquates pour accélérer les investissements, mais a malheureusement fait face à une certaine obstruction parlementaire. Il en va de même pour le « mécanisme de sauvetage » qu'il a proposé pour sécuriser à court terme l'approvisionnement électrique de cet hiver. Nous attendons que le Parlement adopte rapidement l'objet. Lorsqu'il a pu agir par ordonnance, en instaurant la réserve hivernale dans les barrages et sur l'achat groupé du gaz, le Conseil fédéral a pris les mesures qui s'imposaient.

Les mesures ordinaires pour accélérer l'investissement et sécuriser l'approvisionnement doivent naturellement être décidées rapidement, mais la plupart d'entre elles ne déploieront leurs effets que progressivement au fil des années, parce que des installations doivent être planifiées et construites, ce qui prend du temps.

---

<sup>1</sup> [https://www.sp-ps.ch/sites/default/files/documents/1982\\_parteiprogramm\\_f.pdf](https://www.sp-ps.ch/sites/default/files/documents/1982_parteiprogramm_f.pdf)

<sup>2</sup> [https://www.sp-ps.ch/sites/default/files/documents/stromversorgungssicherheit\\_f.pdf](https://www.sp-ps.ch/sites/default/files/documents/stromversorgungssicherheit_f.pdf)

Il y a encore un an, personne n'aurait imaginé que la Russie tenterait d'envahir l'Ukraine avec une offensive rappelant l'invasion de la Pologne 1939. L'objectif du présent document n'est donc pas de jeter la pierre à quiconque au sujet de choix du passé. Il s'agit plutôt de mettre en évidence les problèmes et de proposer des mesures pour le court terme (hiver 2022/23) et pour le moyen terme (jusqu'en 2025/26).

Bien entendu, nous espérons que le pire pourra être évité, c'est-à-dire que la guerre en Ukraine cessera et qu'il n'y aura pas de restrictions à court terme d'approvisionnement cet hiver. Mais face au risque bien réel de subir une pénurie l'hiver prochain, il y a urgence à se préparer pour ne pas devoir improviser.

Ces préparatifs sont d'autant plus importants que la Suisse dépend complètement de l'Union européenne pour son approvisionnement en gaz et pour ses importations hivernales d'électricité. **La Suisse a besoin d'un « plan de sécurité et de solidarité énergétique pour l'hiver » (plan SSEH).**

Pour être crédible, la Suisse doit être en mesure de faire un effort analogue à celui de ses voisins, membres de l'UE en réduisant temporairement sa consommation. Sinon, elle s'expose au reproche du manque de solidarité et pourrait subir des interruptions pures et simples d'approvisionnement en gaz. Pour le dire clairement, la Suisse est un petit esquif attaché au cargo européen.

En outre, il convient de **préparer des mesures supplémentaires qui pourraient produire des effets substantiels dès l'hiver d'après.** Nous pensons en particulier à la production électrique hivernale et à l'accélération du remplacement des chauffages. En effet, comme en Europe, une partie du pic de consommation d'électricité hivernale est produit avec du gaz, les deux aspects sont liés : une crise du gaz favorise une crise de l'électricité.

## 2 Une dépendance envers les réseaux européens pour les importations de gaz et l'électricité

### 2.1 Absence de stockage de gaz en Suisse

La Suisse dépend en temps réel du bon vouloir des européens pour l'importation de gaz, puisqu'elle n'a pas de réservoir substantiel en Suisse. Quelques heures d'interruption des importations suffiraient à déclencher une crise en Suisse. Cependant, une telle situation supposerait que le gazoduc important qui traverse la Suisse pour alimenter l'Italie depuis l'Allemagne ait été interrompu. C'est un scénario qui n'est vraisemblable que si la crise devient aigue. En revanche, pour parer à la menace d'une interruption, la Suisse pourrait être contrainte de réduire son prélèvement au prorata de l'effort européen. A noter que ce gazoduc passe par le Haut-Valais et n'est pas relié au Tessin. Ce dernier ne peut-être approvisionné en gaz que depuis l'Italie. L'approvisionnement du Tessin représente donc un aspect important du problème.

Grâce à un accord interétatique, la Suisse dispose de 3 TWh de stockage à Etrez (F), près de Lyon, avec la garantie de pouvoir acheminer le gaz en Suisse. Cela ne représente cependant moins d'un dixième de la consommation annuelle Suisse.

A la demande de la Confédération, les entreprises d'approvisionnement en gaz achètent et stockent du gaz dans les pays voisins. Toutefois, la propriété de ce gaz stocké à l'étranger ne garantit pas encore qu'il puisse être acheminé au moment où nous en aurons besoin : si les robinets des gazoducs sont partiellement ou complètement fermés, il sera impossible de l'importer en Suisse.

Dans l'ensemble, la dépendance suisse est donc très importante et la Suisse ne dispose à l'heure actuelle d'aucune garantie pour des importations depuis l'Italie ou l'Allemagne.

## 2.2 La situation en matière d'électricité

La situation pour l'électricité est nettement moins critique que pour le gaz : la Suisse dispose d'une production propre et de stocks importants dans ses barrages. Le volume d'énergie contenu dans les barrages correspond à plus d'un mois de consommation nationale. De plus elle est bien reliée avec tous les pays avoisinants. Enfin, le réseau électrique suisse sert au transit d'électricité entre les pays européens. Ainsi, le risque d'une interruption des points de transit paraît faible, même si en l'absence d'accord avec l'Union européenne sur l'électricité, ce transit se fait de manière de plus en plus chaotique, ce qui cause des problèmes importants de stabilité du réseau à haute tension.

La Suisse importe déjà environ cinq à six térawatt-heures pendant l'hiver, soit un dixième de sa consommation annuelle. Cet hiver ainsi qu'au cours des suivants, la situation pourrait devenir critique dans un des cas de figure suivant :

- En cas de panne prolongée d'une grosse centrale nucléaire Suisse, ce qui nécessiterait d'importer quatre à cinq térawatt-heures supplémentaires pendant l'hiver. Nous avons déjà vécu cette situation pendant l'hiver 2016/2017 et durant la deuxième moitié de 2021.
- Si la grande indisponibilité du parc nucléaire français persiste. Au moment d'écrire ces lignes, environ la moitié de la production est interrompue pour des raisons techniques (révision décennale, problèmes de corrosion et divers).
- Si l'affaiblissement de l'approvisionnement gaz et les difficultés de fourniture en charbon conduit à une pénurie d'électricité au nord et au sud de la Suisse.

À noter qu'en termes climatiques, le remplacement du gaz importé de Russie par du gaz LNG importé des États-Unis constitue un désastre. Il s'agit généralement de gaz de schiste particulièrement polluant à l'extraction. De plus, le transport sous forme liquide est énergivore et conduit globalement au fait que la fabrication d'électricité à partir de LNG cause à peu près le même dommage environnemental que l'usage du charbon.

## 2.3 Pas d'importations sans coopération et solidarité avec l'Europe

Sans surprise, la géographie dicte ses conditions : pour le gaz, notre dépendance est totale et nous aurons besoin de la solidarité de l'Union européenne pour pouvoir continuer importer même en période de pénurie. Cela suppose probablement que nous fassions *a minima* un effort de réduction de demande similaire à celui que les États-membres de l'UE feront.

Pour l'électricité, la situation est moins grave, mais il est clair que si l'électricité venait à manquer en Europe, il est difficilement imaginable que la Suisse puisse en importer de manière illimitée. De surcroît, le prix pourrait être momentanément très élevé. La Suisse devra

faire plus ou moins les mêmes efforts que l'Union européenne. En revanche, grâce à la flexibilité de ses barrages hydroélectriques, la Suisse dispose d'un atout pour soutenir momentanément la stabilité du réseau électrique dans les pays voisins, atout qu'elle peut faire valoir dans des négociations.

**Dans l'ensemble, il est clair que la Suisse dépend de l'Union européenne pour ses importations de gaz et d'électricité, et les rodomontades nationalistes n'y changeront rien.**

### 3 Les risques concrets pour l'hiver 2022/2023

Par ordre décroissant de probabilité, nous identifions cinq différents risques concrets liés aux importations d'énergie :

Premier risque : une réduction plus ou moins planifiée et anticipée de 30 % du gaz disponible en raison d'une interruption du flux gazier provenant de Russie. Ces interruptions peuvent avoir des causes diverses : boycott européen, attaque militaire contre les gazoducs ou interruption des exportations par la Russie, voire un mélange de ces causes. Avant la guerre, la part totale du gaz russe en Suisse et en Europe était plus élevée (environ 45%) mais l'importation de gaz sous forme liquide par cargo (LNG) permettra de compenser une partie du manque.

Deuxième risque : une interruption qui n'aurait pas été organisée et anticipée, avec une baisse brutale de la pression et des dégâts aux installations, notamment aux brûleurs à gaz.

Troisième risque : une disponibilité réduite pour des importations d'électricité au cœur de l'hiver. Ce problème est malheureusement aggravé par l'indisponibilité actuelle de la moitié du parc nucléaire français. Par contre, il a été mitigé par la constitution de la réserve hydraulique suisse et pourrait l'être davantage avec l'adoption du parapluie de protection pour les entreprises électriques manquant de liquidités. À cet égard, il serait judicieux que le Parlement adopte plus vite cet objet, sans traîner les pieds.

Quatrième risque : une tension sur l'approvisionnement mazout, dont la consommation augmentera pour remplacer le gaz dans les installations bi-combustibles.

Cinquième risque : difficultés pour l'approvisionnement en carburant. Ce risque paraît moins probable de la mesure où il n'y a pas de lien direct avec la Russie. Mais on ne peut pas totalement l'exclure pour le diesel, dont la composition chimique est équivalente à celle du mazout, à la différence du colorant.

A ce stade, il serait présomptueux et imprudent d'estimer que ces risques sont irréalistes. En tout cas sur le gaz, le risque est bien réel. Et si l'on doit déplorer à juste titre la dépendance de la Suisse envers les énergies fossiles, ce constat ne nous dispense cependant pas de traiter le problème de l'hiver prochain. En outre, il n'est pas exclu que les difficultés de prolongent durant les hivers suivants.

### 4 Hiver 2022/2023 : l'indispensable planification

Le pire des scénarios serait une crise d'approvisionnement en absence de préparatifs. La Suisse serait soudainement et brutalement prise de cours. Très rapidement, il faudrait prendre

des mesures coercitives particulièrement dommageables. En l'absence d'une clé de répartition équitable de l'effort entre d'une part l'économie et d'autres par l'habitat, on risque des dommages considérables dans l'un ou l'autre secteur : soit un gros dommage pour certaines entreprises et leurs emplois, soit des habitants privés de chauffage par périodes de grand froid.

En cas de problème non planifié dans le gaz, un laps de temps considérable pourrait être nécessaire pour redémarrer l'entier des chauffages, car suivant les circonstances, une intervention manuelle de spécialistes sur place est nécessaire.

En cas de déséquilibre électrique, il conviendrait de procéder à des délestages tournants c'est-à-dire couper complètement le courant pendant quelques heures successivement dans certains quartiers ou certaines régions. Il va sans dire que de telles coupures seraient très handicapantes pour la société et l'économie, comme on le voit en France, où elles sont régulièrement pratiquées les jours de grand froid.

Dans le pire des scénarios, la baisse de la consommation se déclencherait sur la base de l'augmentation du prix. Celui-ci explosant, la situation pourrait devenir très difficile pour des entreprises grandes consommatrices et pour de nombreux ménages. Ce serait une situation très injuste.

Enfin, l'impréparation empêcherait la Suisse de modérer sa consommation de gaz avant la situation de crise aigüe. Cela lui poserait un sérieux problème de crédibilité pour négocier le maintien de son approvisionnement par le réseau européen.

## 5 Pour une stratégie d'anticipation et de solidarité pour l'hiver 2022/2033

Malgré la situation très critique, la Suisse n'est guère mieux préparée qu'au début de la pandémie. Il faut maintenant adopter pour cet hiver un « **plan de sécurité et de solidarité énergétique pour l'hiver** » (**plan SSEH**) et le communiquer. Nous proposons les principes suivants.

- Nous proposons que ceux qui peuvent sans gros inconvénients baisser leur consommation le fassent de manière préventive.
- Si des mesures supplémentaires s'imposent, les critères et les secteurs de déclenchement doivent être clairement discutés, formulés et décidés à l'avance dans des règles de droit. Il s'agit d'éviter les désolidarisations et hiérarchiser les priorités.

Nous avons besoin d'une stratégie d'anticipation et de solidarité interne la Suisse, qui doit être conçue et organisée par l'Office fédéral de l'approvisionnement économique du pays. Contrairement à la pandémie, qui nous a largement pris par surprise, nous avons ici quelques mois devant nous. C'est l'objet des points 5.1 et 5.2.

Le dispositif doit être préparé rapidement. Le principal défi tient à la planification de détail du dispositif et à sa légitimité. Seule une préparation minutieuse permettra également d'avoir la crédibilité nécessaire à tenter de négocier des arrangements avec les pays voisins pour sécuriser en particulier l'approvisionnement de gaz.

## 5.1 Quatre mesures de réduction de consommation à mettre en vigueur dès le début l'hiver

### **Mesure à court terme #1 : Programme « quick-win » de remplacement d'appareils électriques dépassés et inefficaces**

Le Conseil fédéral pourrait lancer un programme express de remplacement de certains appareils électriques amovibles facile à remplacer. Deux exemples :

- Le remplacement des plaques de cuisinière en fonte ou vitrocéram par des systèmes à induction permet des réductions substantielles de la consommation électrique.
- Le remplacement tubes néons par des lampes LED au même format permet d'économiser environ les deux tiers de l'électricité. Ce remplacement ne nécessite aucune compétence professionnelle ni aucun outil. Comme ces éclairages fonctionnent quasiment en permanence en de très nombreux lieux (corridors, garages souterrains, bureaux, salles de classe, centres commerciaux, etc), leur consommation globale est substantielle<sup>3</sup>.

### **Mesure à court terme #2 : Substitution du gaz par du mazout dans l'industrie et le chauffage à distance.**

Cette mesure relativement indolore est d'ores et déjà prévue : le remplacement du gaz par du mazout dans les installations capables d'utiliser les deux combustibles. Sur le papier, cette option permet de remplacer 9 TWh de gaz sur une consommation totale d'environ 35 TWh. À noter que si le mazout est légèrement plus nuisible au climat que le gaz naturel importé de Russie, il est globalement moins polluant que le LNG extrait de roches schisteuse. Cette stratégie doit donc être utilisée au maximum et de manière obligatoire, dès le début de l'hiver. Cet axe peut être complété par l'usage de davantage de bois dans les usines d'incinération des déchets, pour produire le maximum de chaleur possible et limiter le besoin d'un appoint gazier pour le chauffage à distance en ville (dans la mesure où elles ne sont pas déjà à pleine puissance).

### **Mesure à court terme #3 : Légère réduction de la consommation de gaz dès le début de la saison de chauffage.**

La réduction d'un degré de la température ambiante permet de réduire de 7 % la consommation d'énergie. Comme nous utilisons grosso modo deux tiers du gaz naturel pour chauffer des bâtiments, il conviendrait dès le début de la saison de chauffage de prendre cette mesure indolore pour l'humain et agréable pour le porte-monnaie. Cas échéant, un plafonnement du chauffage à 20°, peut-être plus simple à mettre en œuvre, pourrait être décidé.

---

<sup>3</sup> Si l'on admet qu'il y a en Suisse 3 millions de tubes néons à 40 W en moyenne, leur puissance totale est de 120 MW. Lorsqu'ils sont tous allumés, ils absorbent à peu près 1,5 % de la puissance électrique consommée en Suisse. En organisant un programme standardisé de remplacement immédiat, il est probablement possible de baisser la consommation hivernale Suisse d'environ 0,5 à 1%, ce qui serait précieux. En admettant le coût de 20 francs par pièce, le coût d'investissement de cette opération est d'environ 60 millions. Accessoirement, elle réduit la facture électrique d'autant.

Comme le risque est moindre pour l'électricité et que la Suisse dispose d'un stock, il nous semble qu'une telle mesure préventive n'est à priori pas nécessaire pour les maisons chauffées à la pompe à chaleur et ou au chauffage électrique à résistance. Toutefois, si le niveau des lacs hydroélectrique baisse plus vite que d'habitude, une telle mesure devrait être envisagée.

#### **Mesure à court terme #4 : obtenir des accords de solidarité avec les pays voisins**

Des premières démarches ont été entreprises par l'OFEN et le DETEC pour sécuriser l'approvisionnement en gaz avec les pays voisins. Le but est d'obtenir certaines garanties afin de ne pas se retrouver coupé du réseau gaz européen et de pouvoir continuer à s'approvisionner sans subir une restriction plus sévère que chez nos voisins. Après les annonces de l'UE du 18 mai sur les efforts de réduction temporaire de réduction de la consommation de gaz en cas de rupture d'approvisionnement, il est clair que la Suisse ne pourra compter sur la solidarité européenne que si elle fournit le même effort.

L'aboutissement des négociations avec l'Allemagne et l'Italie est donc logiquement conditionné au respect des règles européennes, du moins dans les grandes lignes. **Nous n'obtiendrons pas de solidarité sans être nous-mêmes solidaires. Le « cherry picking » ne saurait être une stratégie crédible !**

#### **5.2 Quatre mesures additionnelles de réduction de consommation à prendre temporairement en cas de survenance de la crise**

Ces mesures doivent être préparées jusque dans les détails opérationnels, mais ne seraient déclenchées que si une crise d'approvisionnement survient effectivement.

#### **Mesure à court terme #5 : réduction temporaire supplémentaire de la température des bâtiments chauffés au gaz**

Si la situation l'exige, il faudrait baisser encore d'un ou deux degrés supplémentaire la température des bâtiments, ou fixer un plafond à 18° pendant quelques jours ou quelque semaine. Cette mesure est évidemment désagréable, mais pas dramatique. Elle permet de baisser substantiellement la consommation.

#### **Mesure à court terme #6 : Interruption temporaire du gaz dans l'industrie**

Là où la substitution par du mazout n'est pas possible, il sera peut-être temporairement nécessaire d'interrompre les activités particulièrement intensives en gaz. L'Office fédéral de l'approvisionnement économique du pays est en train d'examiner ces questions. Cette mesure implique une pleine indemnisation des entreprises concernées et de leur personnel, qui se retrouverait au chômage technique.

Cette mesure doit être préparée soigneusement et pouvoir être décidée rapidement, en particulier en cas de grand froid, facteur qui augmente mécaniquement la consommation de gaz. Les critères de sélection des entreprises doivent être réglés à l'avance, tout comme la question de l'indemnisation.

### **Mesure à court terme #7 : Réduction temporaire de la consommation d'électricité pour le chauffage**

De manière analogue à ce qu'il se fait pour le gaz, il s'agirait d'ordonner temporairement la baisse du niveau de chauffage des bâtiments équipés de chauffage à résistance électrique et de pompe à chaleur.

### **Mesure à court terme #8 : Appel à la réduction temporaire d'autre usages de l'électricité**

Si nécessaire, la Confédération pourrait appeler à réduire temporairement de certaines consommations flexibles : éclairage de vitrine, vitesse de remontées mécaniques et des escaliers roulants, chauffage dans les résidences secondaires, chauffage dans les trains, installations de wellness, etc.

Ces mesures de réduction de la consommation nécessitent de déterminer qui sont les acteurs responsables de les mettre en œuvre : par exemple, qui doit aller modifier le réglage des chauffages dans quel bâtiment ? L'implication de la branche et des autorités cantonales et communales est incontournable. Si les réductions de la demande électrique doivent être envisagées, il faut en fixer et en communiquer clairement les critères et les modalités d'applications.

Ici aussi, cela demande une excellente organisation. Pour l'instant, le degré de préparation de la part de l'Office fédéral pour l'approvisionnement économique du pays (OFAE) est encore insuffisant.

## **6 Formation et d'investissements : mesures avec des effets importants d'ici 2025**

Les mesures nous proposons ci-dessous ne sont pas appelées à remplacer la politique énergétique et climatique générales. Il faut bien évidemment poursuivre les mesures existantes et les projets en cours. Nous pensons en particulier au programme de remplacement des chauffages (200 millions/an pendant 10 ans) dans le contre-projet indirect à l'initiative pour les glaciers et au lancement de l'initiative pour un fonds sur le climat.

Les mesures que nous proposons sont additionnelles et peuvent être mises rapidement en œuvre. Elles permettent de sécuriser l'approvisionnement en renforçant l'approvisionnement électrique hivernal et en réduisant le besoin de gaz importé, à moyen terme déjà. Toutes ces mesures s'inscrivent la logique de la transition énergétique et vise à l'accélérer. Aucune d'entre elle n'est incompatible avec la politique « zéro net CO<sub>2</sub> ».

Nous partons du principe que la proposition du contre-projet indirect à l'initiative sur les glaciers visant au remplacement des chauffages sera acceptée et entrera en vigueur au cours de l'année 2023.

### **6.1 Mesure à moyen terme #1 : obligation ciblée de photovoltaïque sur certains toits selon le modèle européen**

L'Union européenne a proposé un plan proportionné d'obligation solaire :

- Dès 2026, tous les nouveaux bâtiments publics et commerciaux de plus de 250 m<sup>2</sup> devront être équipés de solaires.
- Dès 2027, l'obligation devra progressivement s'étendre aux bâtiments existants de plus de 250 m<sup>2</sup>.
- Dès 2029, l'obligation s'étendra aussi aux nouveaux bâtiments résiduels.

Nous proposons que la Suisse adopte ces mesures de manière anticipée, dès 2024. Elle pourrait être également appropriée pour certaines grandes infrastructures qui s'y prêtent.

## 6.2 Mesure à moyen terme #2 : loi urgente pour la construction rapide de 3 GW de photovoltaïque en altitude

En vertu de cette loi, le Conseil fédéral deviendrait l'autorité d'autorisation pour des parcs solaires principalement en altitude. Ce régime spécial vaudrait pendant quatre ans pour un maximum de 3 GW au total. Il s'agirait d'une autorisation de droit fédéral qui vaudrait également pour le raccordement au réseau.

Le soutien à ces parcs constituerait une catégorie spéciale de la rétribution unique photovoltaïque « sans autoconsommation », dont l'entrée en vigueur est d'ores et déjà prévue le 1.1.2023.

Pour obtenir l'autorisation, le parc devrait être situé en dehors des surfaces d'assolement, des forêts et des zones de protection IFP et analogue. Les promoteurs devraient à remettre la zone dans son état initial s'engager aux termes de 30 années d'exploitation, à moins qu'ils n'obtiennent à ce moment-là une nouvelle autorisation en vertu du droit qui sera alors en vigueur.

La procédure d'autorisation durerait six mois au maximum, avec une consultation de maximum deux mois auprès des autorités cantonales. Les projets seraient ensuite octroyés dans l'ordre d'arrivée.

Avec 3 GW en altitude, on peut s'attendre à une production globale de presque 4 TWh/an, dont environ 1,4 à 1,8 TWh en hiver. Si les autorisations sont octroyées au cours de l'hiver 2022/2023, il sera possible de construire les premiers parcs pendant l'été 2023 et de bénéficier du courant l'hiver suivant. En effet, la construction peut-être très rapide. La surface nécessaire serait d'environ 30 km<sup>2</sup>, soit moins d'un millième de la surface de la Suisse.

## 6.3 Mesure à moyen terme #3 : intérêt national pour les 15 projets de stockage hydroélectrique approuvés par la table ronde

Sous la conduite de la conseillère fédérale Simonetta Sommaruga, une table ronde sur l'hydroélectricité a permis une l'approbation informelle de 15 projets. Nous proposons qu'une loi ordinaire octroie explicitement à ces 15 projets le statut d'intérêt national. Ainsi, les promoteurs de ces projets auront la garantie que s'ils respectent le cadre légal et prescriptions environnementales, leur projet sera autorisé. Cela réduit les risques procéduraux dès lors qu'ils ne risquent pas un refus de principe lors des pesées d'intérêt ultérieures.

## 6.4 Mesure à moyen terme #4 : campus national de la transition énergétique

La Confédération lance et finance une offensive pour la formation de personnel dans le secteur de l'isolation du bâtiment, des installations de chauffage et du photovoltaïque. En effet, il s'agit là d'un goulet d'étranglement et il est urgent de prendre des mesures pour améliorer la situation.

Le campus national de la transition énergétique, que nous imaginons décentralisé, vise quatre niveaux de formation :

- Formation rapide d'auxiliaire, accessible aux personnes sans formation initiale.
- Formation de niveau CFC pour des personnes disposant d'une expérience professionnelle dans le secteur ou un CFC dans un autre secteur.
- Formation de planificatrices ou planificateurs pour des personnes disposant d'un CFC ou d'une formation équivalente dans le secteur.
- Formation pour des ingénieur-es EPF ou HES souhaitant se réorienter vers ces domaines.

Le concept est une formation intensive durant entre trois mois et une année. Pendant leur formation, ces personnes seront payées à 100 % de leur salaire précédent, ou à défaut 1000 francs par semaine de formation. L'objectif est de former 4000 personnes par année<sup>4</sup>.

## 6.5 Mesure à moyen terme #5 : Lancement d'un programme national « power-to-gaz »

Avec le développement rapide de l'énergie solaire en Suisse et en Europe, des excédents seront rapidement disponibles pendant l'été. La Confédération lance un programme pilote pour installer 300 MW d'électrolyseurs avec stockage local et possibilité d'injecter dans le réseau gaz (l'injection de petites quantités d'hydrogène est possible dans le réseau de gaz naturel, bien qu'il ne s'agisse pas de méthane).

Les exploitants de ces électrolyseurs sont dispensés pendant 15 ans de payer le timbre d'acheminement et les suppléments swissgrid sur l'électricité qu'ils transforment en hydrogène. Ils peuvent donc transporter gratuitement l'électricité depuis les parcs solaires alpins vers les zones industrielles où ils seront installés. Cet aspect est ancré dans une modification urgente de la loi.

## 6.6 Mesure à moyen terme #6 : participer aux projets européens de relocalisation de la production industrielle.

Dans la pratique, le manque de disponibilité de certains équipements pose de gros problèmes. C'est ainsi qu'il est très difficile d'obtenir la livraison d'une pompe à chaleur. Souvent, les délais de livraison durent des mois.

---

<sup>4</sup> En incluant le salaire des formateurs et des personnes en formation, il faut financer environ 2500 équivalents pleins temps. Le coût total serait d'environ 200 à 250 millions par année.

Nous proposons que la Suisse s'associe au programme européen de l'autonomie stratégique<sup>5</sup>. La Suisse pourrait par exemple participer à des projets industriels à l'étranger proche, où il y a de la place et de la main-d'œuvre disponible, et obtenir en contrepartie qu'une proportion déterminée de la production soit réservée pour le marché Suisse. Cette façon de faire plus prometteuse que de tout vouloir faire en Suisse, ce qui n'est pas réaliste. Mais la Suisse pourrait livrer certains composants ou du know-how pour lesquels elle est excellente, facilitant la mise en place des projets.

Nous imaginons en particulier dans le domaine du photovoltaïque, des pompes à chaleur, des domaines des brûleurs à bois et de toutes les technologies liées à l'hydrogène.

## 7 Conclusion : agir cet été !

Nous demandons au Conseil fédéral d'accélérer massivement les préparatifs pour une gestion rationnelle de la probable pénurie de gaz l'hiver prochain. À cet effet, il existe au sein du DFER un office dont c'est la mission principale : l'Office fédéral pour l'approvisionnement économique du pays (OFAE). Nous demandons au chef du département concerné que cet office assume enfin sa mission !

Nous demandons au Conseil fédéral d'adopter nos mesures à moyen terme sécuriser l'approvisionnement en électricité : facilitation de 3 GW d'installations solaires au sol, formation, rehaussement des barrages, offensive « power-to-gas » et participation au programme européen d'autonomie stratégique.

En cette époque troublée, nous attendons du Conseil fédéral qu'il fasse preuve de leadership stratégique.

---

<sup>5</sup> <https://presidence-francaise.consilium.europa.eu/de/aktuelles/handelspolitik-und-strategische-autonomie-der-eu/>